

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD

POUR LA VIGILE DE NOËL

L'annonce à Joseph

En cette vigile de Noël, nous sommes invités à contempler le mystère de l'incarnation avec les yeux de saint Joseph. Saint Matthieu, en effet, nous présente l'annonciation à saint Joseph. L'Évangéliste part d'une situation de fait : Marie, fiancée à Joseph, se trouva enceinte par l'action de l'Esprit-Saint avant qu'ils eussent cohabités ensemble. Il faut sans doute supposer que Joseph avait au moins l'intuition de l'origine divine de l'enfant que portait Marie. Et c'est ce qui fonde sa réflexion, cette réflexion à laquelle saint Matthieu renvoie explicitement : ne voulant pas lui nuire, comme il la savait innocente, il résolut de la renvoyer secrètement. La clé de cet Évangile se situe sans doute dans le qualificatif qui caractérise Joseph : Joseph, nous dit saint Mathieu, était « un homme juste ». Le pape Benoît XVI disait que toute la religion de l'ancien testament était condensée dans ce terme de « juste. » Non pas cette légalité extérieure, tatillonne et procédurière, fustigée par Jésus, désignant notamment le comportement des pharisiens ; non pas la justice qui se prévaut des œuvres comme d'un titre revendicatif du salut supposé être un dû, et nous savons que saint Paul a ferrailé contre cette acception de la justice et de la justification par les œuvres. Joseph n'était pas juste dans ces sens-là ! Joseph était juste au sens précis où il voulait de tout son être correspondre à la volonté de Dieu. Et Joseph était juste parce qu'il cherchait à comprendre quelle place, quel rôle lui était dévolu dans le plan de Dieu.

C'est dans ce contexte, par conséquent, que Joseph va être gratifié lui-même d'une annonciation. Il y a sans doute des similitudes avec l'annonciation à Marie dont parle saint Luc : dans les deux cas, l'ange du Seigneur leur apparaît. Mais dans le cas de Joseph, l'ange du Seigneur lui apparaît en songe. Et, du reste, nous verrons dans les prochains jours que Joseph est conduit par l'Esprit-Saint dans ses songes, par exemple lorsqu'il devra quitter la Judée pour fuir le massacre des innocents, ou bien lorsqu'il s'agira pour la sainte famille de revenir à Nazareth : il en sera toujours prévenu à travers des songes. Ses songes le situent dans la lignée, si l'on peut dire, d'un autre Joseph notoire, le

patriarche Joseph, fils de Jacob, qui lui-même entendit la voix de Dieu à travers des songes, soit à son détriment, ce qui lui valut le châtement de ses frères, soit à son avantage, ce qui lui valut la faveur de Pharaon. Ainsi, le sommeil de Joseph, si j'ose dire, n'était pas un sommeil crapuleux. Au contraire, que Dieu lui parlât en songes indique clairement qu'il était un homme capable de percevoir le divin, ouvert à la transcendance et cependant bien capable de discerner entre le rêve et la révélation.

Or donc, l'ange rassura Joseph. « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi, Marie, ton épouse. » Ici, le rôle de Joseph est précisé : étant en effet de la descendance de David, il assure par sa paternité légale la filiation royale de Jésus. C'est ce que dit saint Matthieu quelques versets plus haut : « Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus appelé Christ. » Et l'ange poursuit : « ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit-Saint. Elle enfantera un fils et tu lui donneras le nom de Jésus. » Voici la mission dévolue à Joseph : en imposant son nom à l'enfant, il assurera la paternité juridique de Jésus. Il s'agit en bonne et due forme d'un acte d'adoption.

Saint Matthieu donne la preuve scripturaire de ce qu'il avance en soulignant l'accomplissement de l'oracle d'Isaïe, oracle prononcé en 733 avant Jésus-Christ : « voici la que la vierge concevra et enfantera un fils et on lui donnera le nom d'Emmanuel c'est-à-dire "Dieu est avec nous" ». Amen.

24 12 2017

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@free.fr